

Centre aquatique olympique en 2024 : une architecture durable

Centre aquatique olympique en 2024 : une architecture durable

Lauréate du concours international, l'Agence Jacques Rougerie Architectes associés s'est démarquée par son parti pris biomimétique, proposant une architecture bio-inspirée, symbolique et durable, née de la rencontre de la nature et de l'eau. La conception bioclimatique de l'ouvrage renforce la qualité environnementale et énergétique du projet.



En vue de proposer un projet d'envergure pour la communauté d'agglomération fédérant l'ensemble des populations, l'agence Jacques Rougerie Architectes Associés a conçu un projet intemporel, qualitatif et structurant dont le vocabulaire architectural et paysager est en accord avec une démarche environnementale. Le site dédié au projet offre de grandes potentialités d'aménagement.

Le projet s'inscrit en relation harmonieuse avec la trame verte existante et participe à une valorisation du terrain, s'intégrant dans le paysage environnant. Les lignes du bâtiment, la transparence et le traitement des façades inscrivent le projet dans une dynamique moderne.

Une conception bioclimatique

La mise en scène de l'ensemble de ces volumes se fait dans une configuration optimale de lumière et d'ensoleillement et s'appuie sur une conception bioclimatique :

- Une ventilation naturelle, apport solaire thermique,
- Une protection acoustique par rapport aux nuisances sonores de l'autoroute A115,
- Une empreinte Carbone maîtrisée par le choix de matériaux biosourcés,
- Une maîtrise des coûts sur la durée de vie de l'équipement par la mise en place de technologies visant à réduire les consommations énergétiques et à limiter les consommations d'eau,
- Une hiérarchie et une fluidité des circulations optimisant la distribution des espaces pour répondre aux attentes multiples des usagers dans un cadre sécurisé.

La conception repose sur la combinaison de 3 piliers de la conception passive :

- Un principe de sobriété énergétique : concevoir une enveloppe réduisant les besoins ;
- Un principe d'efficacité : choisir des équipements à faible consommation d'énergie pour tous les usages ;
- Un principe durable : recourir à des énergies renouvelables ou récupérées tant pour les besoins propres du bâtiment que pour couvrir les besoins résiduels.

Infos pratiques

Vers la certification NF HQE™

Les orientations techniques et architecturales se calquent sur le passeport final « Très Performant » de la certification NF HQE™ (Norme Française Haute Qualité Environnementale) dont le référentiel pour les piscines permet de distinguer les centres aquatiques dont les performances environnementales, énergétiques, de santé et de confort, correspondent aux meilleures pratiques actuelles.